La Société de secours mutuels en 1912 [suite et fin]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS EN 1912

(Suite et fin.)

En 1910, le montant total du secours-maladie s'est élevé à 2,218 fr., réparti entre 33 instituteurs ou institutrices; en 1911, la même rubrique accusait une somme de 2,324 fr. avec 40 membres secourus.

Comme on le voit, l'exercice 1912 est le meilleur que notre Société puisse enregistrer depuis sa création.

Comptes du Caissier

a) *Secours au décès.*

	Doit Fr. C.	Avoir Fr. C.
Report de l'exercice 1911	5 —	
Entrées pendant l'année 1912	239 —	
Secours au décès		246 —
Solde passif	2 —	
Balance	246 —	246 —

b) *Administration.*

	Doit Fr. C.	Avoir Fr. C.
Solde en caisse de l'exercice 1911	439 95	
Entrées en 1912	168 10	
Sorties en 1912		273 45
En caisse au 31 décembre 1912		334 60
Balance	608 05	608 05

c) *Secours-maladie.*

	Doit Fr. C.	Avoir Fr. C.
Solde en caisse de 1911	3,026	
Cotisations en 1912	2,964	
Indemnités en 1912		1,204 —
En caisse au 31 décembre 1912		4,786 —
Balance	5,990 —	5,990 —

d) *En Caisse-Capitaux.*

	Doit Fr. C.	Avoir Fr. C.
Secours au décès, solde passif . . .	2 —	
Caisse-administration		334 60
Secours-maladie		4,786 —
Fonds de réserve	1,671 85	
Compte courant.	3,439 50	
En caisse.	7 25	
Balance	5,120 60	5,120 60

e) *Mouvement des capitaux.*

	Fr. C.
Etat de la caisse le 31 décembre 1912	5,120 60
Etat de la caisse le 1er janvier 1912.	3,470 95
Augmentation en 1912.	1,649 65

En terminant ce rapide exposé de l'activité de notre association, nous nous adressons encore une fois à tous nos chers collègues mutualistes. Nous les engageons vivement à agir vigoureusement auprès de tous ceux qui font encore la sourde oreille. Il est vrai qu'il n'est pire sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. C'est justement ces derniers que nous aimerions voir se convertir aux idées sociales et humanitaires, si bien mises en pratique par les sociétés d'assurance mutuelle. Que chacun se fasse donc un peu prosélyte et exerce autour de lui un brin d'apostolat. C'est avec peine que nous constatons la négligence, l'indifférence dont font preuve beaucoup d'entre nous. On entend assez souvent, de la part de quelques instituteurs, émettre des doléances sur la situation matérielle et morale des humbles maîtres d'école. La voix de ces derniers n'arrive pas toujours à se faire entendre dans le concert quasi universel des revendications les plus légitimes ; les régents sont parfois traités de quantité négligeable. Nous ne contesterons pas le bien-fondé de quelques-unes de ces doléances. Reconnaissons cependant franchement que si nous étions plus unis, plus solidaires en fait et non pas seulement en paroles, nous obtiendrions plus facilement gain de cause. Le véritable esprit de cohésion nous manque. Nous avons réussi, il est vrai, à créer de nos propres forces, et avec nos seules ressources, une caisse-maladie qui fonctionne à la satisfaction générale. Nous pouvons être fiers de notre œuvre, mais n'est-il pas navrant

de constater que plusieurs ne jugent pas à propos d'y coopérer et s'en tiennent même systématiquement à l'écart? S'il est pourtant un terrain sur lequel nous puissions nous placer pour travailler efficacement à l'amélioration de notre situation sous bien des rapports, c'est bien celui de la Société de secours mutuels. Les groupements locaux que d'aucuns voudraient organiser pour la défense de nos intérêts n'auront jamais la valeur d'une mutualité solidement assise et bien constituée qui comprendrait non pas seulement 250 instituteurs ou institutrices, mais *tout* le personnel enseignant primaire fribourgeois. Quoi qu'il arrive, le Comité a conscience d'avoir fait son devoir et d'avoir travaillé pour le bien de la collectivité.

LE COMITÉ DE DIRECTION :

Le secrétaire :	*Le caissier :*	*Le président :*
A. Bondallaz.	**Max Helfer.**	**E. Villard.**

Les soleils noirs

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

Le mot soleil éveille immédiatement en notre esprit l'idée de lumière. Il existe cependant dans l'immensité céleste des soleils obscurs, des soleils éteints. Les astronomes les ont appelés **soleils noirs.**

L'abbé Moreux, le savant directeur de l'Observatoire de Bourges, nous donne, sur ces astres étranges, des renseignements qui nous laisseraient peut-être sceptiques, s'ils n'étaient étayés sur son incontestable autorité scientifique.

En ces dernières années, nous dit-il, on a beaucoup parlé d'une découverte américaine qui, heureusement, n'a pas été confirmée, pour le plus grand repos de l'humanité.

Il s'agissait d'un **soleil noir** aperçu en pleine Voie lactée et dont la trajectoire coïncidait avec celle de notre soleil lui-même. Les deux astres ayant un mouvement propre les rapprochant, on conçoit que le choc était inévitable à un moment donné et, l'imagination des journalistes brodant sur ce thème, on avait annoncé la fin du monde prochaine.

« Ce qui est différé n'est pas toujours perdu », dit le vieux proverbe, et, si le fait ne s'est pas réalisé, il y a lieu néanmoins d'envisager une semblable hypothèse et de la soumettre à un examen scientifique approfondi.